



# Inscription régates

N° Dossard :

Classe<sup>1</sup> :

## La Traversée du Diable 2019

Epreuve comptant pour le championnat de Guyane 2019

Date : les 23 et 24 novembre 2019

Lieu : Kourou – Pim Poum

Autorité Organisatrice : Association Nautique de Kourou

### COUREUR :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_\_\_ SEXE : F  M

N° Club : \_\_\_\_\_ Numéro de licence<sup>2</sup> : \_\_\_\_\_

email : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Catégorie d'âge<sup>3</sup> :  U20  Senior

### Si mineur : Autorisation parentale

Je soussigné(e), M \_\_\_\_\_ autorise mon enfant à participer à la régates *La Traversée du Diable d'été* et dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

Signature de l'un des parents : **mention nécessaire écrite : Bon pour autorisation parentale.**

Fait à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

Montants des droits d'inscription (jusqu'au 17 novembre 2019) <sup>4</sup>		Inscription tardive	Res Orga
Moins de 18 ans / 18 ans et +	50 € / 70 €	70 € / 90 €	
Caution dossard	50 €	50 €	

Mode de règlement :  Chèque  Espèces  Virement (fournir preuve)

RIB :

ETABLISSEMENT	GUICHET	N° COMPTE	CLE RIB	DOMICILIATION
20041	01019	0173842N016	14	Banque Postale CAYENNE

IBAN	BIC
FR48 2004 1010 1901 7384 2N01 614	PSSTFRPPCAY

Association Nautique de Kourou – 11, rue Madame Payée – 97310 KOUROU

06 94 499 003 / 06 94 08 96 97 – [info@nautisme-kourou.com](mailto:info@nautisme-kourou.com)

Affiliation FFV n°30.9Y410

## ATTESTATION

Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve. Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche. Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

<b>COUREUR</b> (mention nécessaire : lu et approuvé) Le :
---

---

1 : Inscrire « KOR » si Kitefoil ; « OKLD » pour TwinTip et directionnel ; « LD » pour Windsurf

2 : Les licences doivent être impérativement présentées à la confirmation d'inscription. Celles-ci doivent être signées et comporter la mention « Compétition ». Si la licence n'est pas libellée comme tel, elle peut aussi être accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile *en compétition* de moins de 1 an.

3 : Les catégories d'âge sont les suivantes :  
U20 (après 2000) ; Senior (avant 2001)

4 : Les droits d'inscription comprennent un ticket repas pour le samedi soir et un panier picnic offert à chaque participant le dimanche. Le surcoût entraîné par une inscription tardive sera entièrement reversé à la station SNSM de Kourou.